Image not found or type unknown

Radiation des assedic abusif

Par **TIMAT**, le **24/11/2008** à **16:46**

Bonjour,
Ma question concerne nos droit d'allocation au chomage. L'ANPE de Tassin-la-demi-lune (69) m'a radié des demandeurs d'emploi. Non pas sous pretexte que je ne travaillais pas ou que je n'effectueai pas de recherche, mais parce que je n'étais pas venu au rendez-vous mensuelle du bilan projet personelle depuis 5 mois. Hors je n'était pas dans la région et je travaillai à droite à gauche dans le sud pour les saisons, tant bien en restauration que dans la ceuillette de fruits. Il nous est toujours recommendé en bas de chaque convocation de bien vouloir justifier nos absence à ce bilan par courier sous peine d'etre radié.
Voila, tout les mois, j'appliquai donc a la lettre ce que l'on me demandai en écrivant pour justifié que je ne pouvai pas être présent de par les kilometres qui me distancais de l'agence et du lieu où je me trouvai à chaque fois pour y travailler en plus d'appeler pour prendre connaissance des date oùu j'étaius convoquer, car il ne m'était pas facile de suivre mes couriers. Et je pouvait d'autant plus faire mes preuves en envoyant les fiches de payes et les attestation assedics obtenu à la fin de mes contrats.

J'ai pourtant réellement besoin de mes droits d'allocation, pour bouclée mon projet proffessionnel élaboré avec l'ANPE afin d'être formé au permis poid lourd et la fimo que l'anpe prenai à ca charge. J'ai le sentiment de vivre une injustice car je suis radié pour deux moix et il m'on renvoyé mes dernieres atestation sous pretexte que je devais me réinscrir au assedic après 3 ou 6 mois de travaille. Mais je n'avai pas prevu de démarer la formation avans janvier 2009 et donc vivant en déplacement continue depuis cet été (début des saison) je me retrouve bloqué et ne peu pas perdre de temps à travaillé 3 ou 6 mois ailleur qu'a ma formation au permis poids lourd.
Qu'elles sont mes droit et possibilité d'annuler leur descision.
Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés